

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du jeudi 24 avril 2025

NON aux entrepôts - OUI au premier parc agricole d'Île-de-France pour la restauration collective 100% bio

Le calendrier de la mise en œuvre d'un projet de dés-intérêt public sur les Triangle de Gonesse s'accélère. Nous apprenons que l'enquête publique relative à la création de la nouvelle ZAC du Triangle de Gonesse serait organisée en juin.

Pour ce faire, le Préfet et l'aménageur Grand Paris Aménagement (GPA) prévoient la construction d'un échangeur routier au niveau de la voie rapide du BIP ou D170, proche du lieu où nous organisons les ZADimanches. Ils prétendent attirer ainsi les entreprises de la bio-économie. FOUTAISE ! Toutes les ZAC autour de Roissy, que GPA en soit l'aménageur ou pas, sont couvertes d'entrepôts, voire de datacenters.

Nous avons besoin de la mobilisation de toutes et tous contre la menace de destruction du patrimoine agricole par des entrepôts de logistique. Après l'abandon d'EuropaCity, c'est maintenant qu'il faut gagner !

Au moment où la Ville de Paris, la Seine-Saint-Denis et la Métropole du Grand Paris se sont regroupées avec les Métropoles du Havre, de Rouen et de l'Yonne dans l'association de coopération territoriale « AgriParis Seine » pour assurer l'approvisionnement en denrées nécessaires pour la restauration collective 100% bio en 2027, le patrimoine agricole du Triangle de Gonesse doit contribuer à cet objectif de santé publique.

Vous trouverez toutes les précisions sur les actions en préparation dans le prochain Écho du Triangle.

Dans l'immédiat, nous avons besoin d'aide pour la communication : réalisation de maquettes des documents de communication, animation sur les réseaux sociaux ... [contactez-nous](#) !

À ce moment stratégique de notre lutte, nos pensées se tournent vers Jacqueline Lorthiois, qui en fut une âme inspiratrice et batailleuse. « On ne lâche rien ! » - ONLR - son mot d'ordre, nous soutient plus que jamais, comme en témoigne la rencontre-débat à laquelle le CPTG vous invite le 24 mai prochain sur les transports en IDF.

Au sommaire :

Prochaine ZADimanche le 27 avril 2025.....	2
Rencontre-débat « Les transports en Île-de-France : Que devrions-nous savoir sur le Grand Paris Express ? ».....	2
Colloque sur le foncier agricole du 3 avril 2025 à l'Assemblée nationale.....	3
La préparation d'une nouvelle ZAC - Zone d'aménagement concerté - du Triangle de Gonesse : avis de la MRAe du 9 avril 2025 et débat au conseil de la CARPF du 10 avril 2025.....	5
« Les pesticides tuent » : Plus d'un millier de personnes ont manifesté à Paris pour un « Printemps bruyant ».....	7

Prochaine ZADimanche le 27 avril 2025



À partir de 11 h jusqu'à 16h : l'occasion pour celles et ceux qui ne sont pas encore venu-es, de découvrir le Triangle et de passer un moment convivial avec les personnes qui le défendent, ZADimanche après ZADimanche et qui sont heureux-ses à cette occasion de nouer de nouveaux liens.

Déroulé de la journée :

Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse, Départ vers 11 h30 en direction du chemin de la Justice - découverte du site pour celles et ceux qui ne sont pas encore venu-es sur le Triangle. À 12h30, pique-nique apporté par chacun-e. À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la Cité scolaire, la gare, la ZAC...

Accès train et bus : RER D jusqu'à Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord) ou RER B jusqu'au Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord) puis, prendre le bus 20 arrêt Patte d'Oie - Triangle de Gonesse (« arrêt à la demande »)

À vélo et en voiture : remonter l'avenue du 12^e Régiment de Cuirassiers à Gonesse jusqu'au Carrefour de la Patte d'Oie, puis suivre le chemin de la Justice GPS : 48°58'58.4"N 2°28'16.2"E

Et si vous êtes perdu-es : 06 76 90 11 62

Rencontre-débat « Les transports en Île-de-France : Que devrions-nous savoir sur le Grand Paris Express ? »

RENCONTRE-DÉBAT



Les transports en Île-de-France :
Que devrions-nous savoir sur le Grand Paris Express ?

Samedi 24 mai 2025

13h30-17h

**Bourse du travail,
67 rue Turbigo, Paris 3^{ème}
salle du rez de chaussée**

Avec la participation de **Jean Pierre Orfeuill, Harm Smit et Jean Vivier**, coauteurs du livre
« *L'Imposture du Grand Paris Express : un éléphant blanc qui trompe énormément* »
Marc Pélissier Président de l'Association des usagers des transports (AUT) d'Île-de-France.
Pascal Bertolini Conseiller départemental du Val-d'Oise

Nous vous invitons à cette rencontre, destinée à rendre public l'immense travail d'une très grande qualité d'expertise urbanistique et socio-économique sur le Grand Paris Express, concrétisé par la publication de l'ouvrage collectif

« **L'Imposture du Grand Paris Express : un éléphant blanc qui trompe énormément** »
publié en novembre 2024, de :

- **Jacqueline Lorthiois**, géo-urbaniste et socio-économiste, co-fondatrice du CPTG, décédée le 31 décembre 2024,
- **Harm Smit**, ingénieur-physicien de formation, urbaniste de terrain et responsable associatif régional, et coordinateur du Collectif OIN Saclay
- **Jean-Pierre Orfeuill**, urbaniste, professeur émérite d'aménagement à l'École d'Urbanisme de Paris Université Gustave Eiffel et spécialiste des mobilités
- **Jean Vivier**, ancien chef du service du développement de la RATP, ancien expert à l'Union Internationale des Transports Publics

Au programme :

14h00 : Table ronde avec les co-auteurs du livre et des collaborateurs de Jacqueline Lorthiois :

- **Les co-auteurs : Jean Vivier, Harm Smit, Jean-Pierre Orfeuill,**
- **Pascal Bertolini**, Conseiller départemental (groupe Gauche, Socialiste et Écologiste)
- **Marc Pélissier**, Président de l'Association des usagers des Transports d'IDF - AUT

15h00 : Échanges avec le public

16h15 : Restitution graphique de la table ronde et des échanges

16h20 : Pot de l'amitié / Vente de livres

Nous vous en dirons un peu plus dans l'Écho du mois de mai !

Colloque sur le foncier agricole du 3 avril 2025 à l'Assemblée nationale



Vue de la salle – De gauche à droite : **Marie Massard** (Adjointe au maire de **Montpellier** déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine. Présidente du MIN de **Montpellier**) – **Cécile Muret** (Secrétaire générale de la Confédération paysanne de Bourgogne-Franche-Comté) – **Audrey Pulvar** (adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, Vice-présidente d'AgriParis Seine)

Organisation et contexte

Ce colloque est organisé dans le contexte de l'adoption par le Sénat de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture le 25 février dernier, dans le texte de laquelle la question du foncier est à peine évoquée. Pourtant, cette loi a notamment pour objectifs de dépasser les 500 000 agriculteurs/agricultrices et 400 000 exploitations en 2035, et de favoriser la création ainsi que la transmission des exploitations. La dissolution de juin 2024 a perturbé le processus d'élaboration de cette loi.

Avant la dissolution, un travail important a été réalisé par la « Coalition Foncière » qui regroupe des associations nationales comme Terre de Liens, FNE, AGTER et le syndicat de la Confédération Paysanne auxquelles se sont joints le CPTG et MNLE pour la préparation du colloque.

Déroulé et intervenants

Environ 150 personnes étaient présentes dans la salle de l'Assemblée nationale et quelques personnes inscrites tardivement ont pu suivre le colloque en visio. On a pu noter une forte présence de sympathisant.es de la lutte du Triangle de Gonesse. Pris par les activités parlementaires, la présence des député·es et sénateurs/sénatrices s'est limitée aux seul.es intervenant.es, sans la représentation politique de partis du centre et de la droite, exceptée le passage d'un député Modem.

L'intervention d'Emmanuelle Porcher, Professeure à Sciences-Po, Directrice du Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation du Muséum National d'Histoire Naturelle, a été très opportune pour lancer les tables rondes, par la démonstration de l'importance fondamentale de changer les pratiques agricoles dominantes. L'objectif est bien une agro-écologie conséquente et non uniquement la distribution des terres dans un plus grand nombre d'unités de production.

La présentation d'AgriParis Seine par Audrey Pulvar, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, a décrit un modèle capable d'assurer l'approvisionnement en denrées nécessaires pour la restauration collective 100% bio. C'est dans un tel modèle que les terres de Gonesse devraient jouer leur rôle.

Des pistes ont été évoquées pour obtenir des évolutions des cadres fonciers telle que la nécessité d'engager d'autres bords politiques et syndicats agricoles dans la discussion.

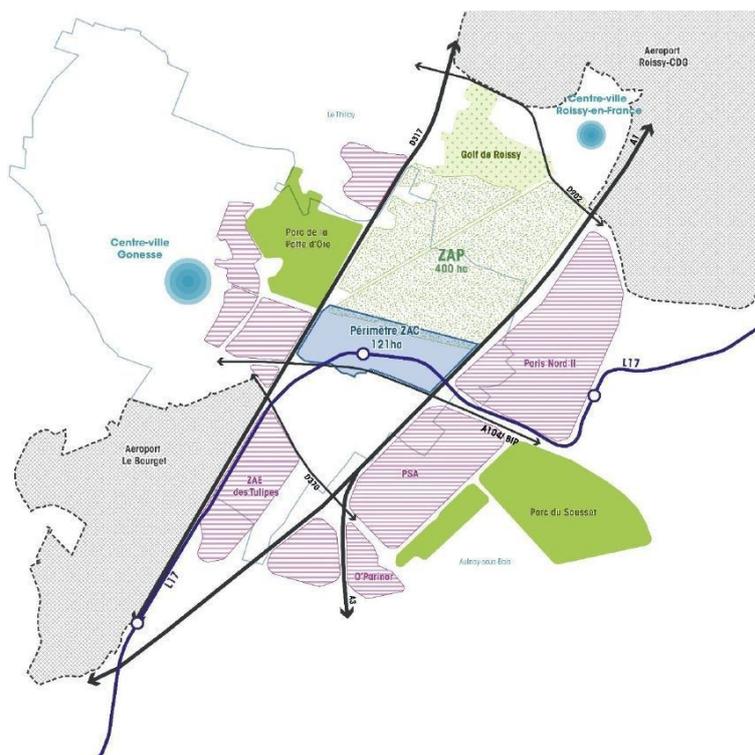


De gauche à droite : **Dominique DAMOUR** (Secrétaire du CPTG) – **Tanguy MARTIN** chargé de plaider à Terres de Liens (expérimenté en développement rural et spécialisé sur les questions foncières agricoles) – **Lisa BELLUCO** (Députée de la Vienne du groupe Écologiste et Social et secrétaire de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire)

Conclusions pour la lutte pour les terres du Triangle de Gonesse

Les interventions riches et variées ont à plusieurs reprises fait référence au Triangle de Gonesse. Elles ont pu être enregistrées ; un document de synthèse du colloque est en cours de réalisation et sera disponible sur le site des associations organisatrices, dont celui du CPTG. Les échanges entre les organisations de la « Coalition Foncière » et le CPTG devraient se poursuivre dans les mois à venir.

La préparation d'une nouvelle ZAC - Zone d'aménagement concerté - du Triangle de Gonesse : avis de la MRAe du 9 avril 2025 et débat au conseil de la CARPF du 10 avril 2025



Localisation de la ZAC du Triangle dans son environnement proche
ZAP : zone agricole protégée (source : Rapport de présentation de la Zac, p. 9)

Le préfet du Val d'Oise a annulé le 17 septembre 2024 la ZAC de 300ha du temps d'EuropaCity, puis a engagé la création d'une nouvelle ZAC sur 122 ha autour de la gare du Triangle de Gonesse. En dernière minute nous venons d'apprendre que l'enquête publique devrait être organisée en juin 2025.

Après s'être entretenu avec le maire de Gonesse, le CPTG continue de rencontrer des élu.es du territoire. Comme on pouvait s'y attendre, aucun ne se dit favorable à la construction d'entrepôts de logistique sur le Triangle, mais pour autant, ils ne renoncent pas à l'urbanisation.

Ainsi, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France - CARPF - du 10 avril a donné son avis sur le dossier de création de la ZAC du Triangle de Gonesse. Le vote a été favorable avec 3 abstentions, Dans le débat, plusieurs élu.es sont intervenu.es sur la difficulté d'implanter l'internat de la Cité scolaire sous le bruit des avions. Un élu a critiqué la destruction de 120 ha d'espace agricole et a regretté de ne pas avoir l'avis de la MRAe sur la création de la ZAC. Le président de la CARPF s'est montré particulièrement confiant et s'est dit "très optimiste" : Il considère qu'en 2028, avec la mise en service de la gare et l'ouverture de la Cité scolaire, les investisseurs vont affluer et que la CARPF aura le choix, ignorant ainsi la réalité des zones d'activités autour de l'aéroport de Roissy saturées d'entrepôts de logistique.

Le 9 Avril dernier, la MRAe - Mission régionale d'autorité environnementale - a publié un "Avis délibéré sur le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du « Triangle de Gonesse » et sur le plan local d'urbanisme (PLU) de Gonesse (95) à l'occasion de sa mise en compatibilité par déclaration d'utilité publique.

Le rôle de la MRAe (AE – Autorité Environnementale) est de vérifier la qualité de l'évaluation environnementale présentée par le maître d'ouvrage (Grand Paris Aménagement), et la prise en compte de l'environnement (au sens des directives communautaires sur l'évaluation environnementale). Il vise à améliorer la conception du projet et à permettre la participation du public à l'élaboration des décisions qui le concernent.

Cet avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite de la part du maître d'ouvrage devront être joints au dossier de consultation lors de l'ouverture de l'enquête publique, et mis à disposition du public par voie électronique.

Le mémoire en réponse du maître d'ouvrage devrait notamment préciser comment celui-ci envisage de tenir compte de l'avis de l'Autorité environnementale, le cas échéant en modifiant son projet.

Les principaux enjeux environnementaux identifiés par l'Autorité environnementale pour le projet de création de la nouvelle ZAC sont :

- l'artificialisation de terres agricoles,
- la santé humaine des futurs occupants (bruit, pollution de l'air et des sols),
- la consommation d'espace, d'énergie et de matériaux et les émissions de gaz à effet de serre,
- la préservation de la biodiversité.

Pour lire l'intégralité de l'article cliquez [ICI](#)

Brefs extraits :

Le verdict de l'autorité environnementale est sans appel : « *L'approche retenue par le maître d'ouvrage en matière de nature et de périmètre du projet est peu satisfaisante : le dossier ne présente pas les évolutions qui caractérisent la nouvelle ZAC par rapport à la ZAC d'origine et au projet initial d'aménagement du Triangle de Gonesse.* » En outre, « *[En] l'état, le dossier ne répond pas à l'exigence de présenter des solutions de substitution au projet retenu et de justifier les choix effectués au regard de leurs incidences sur l'environnement et la santé humaine* ».

« *L'Autorité environnementale remarque que la Cité scolaire internationale sera le premier bâtiment livré de la ZAC (pour la rentrée scolaire 2028), et que des élèves, ainsi que des professionnels, y seront donc accueillis alors que les travaux d'aménagement se poursuivront pendant au moins douze ans (jusqu'en 2040). Deux cents élèves internes et certains salariés y logeront même à l'année. Or, aucune analyse approfondie n'a été menée quant aux incidences sur le reste de la ZAC des interventions d'aménagement, pour certaines lourdes, quant à la qualité de vie et la santé de ces occupants* ».

En ce qui concerne la Cité scolaire, on ne peut que relever un mépris complet et révoltant de ses usagers par le maître d'ouvrage !

L'avenir des terres du Triangle de Gonesse se joue maintenant plus que jamais. Ne laissons pas les mensonges brader les terres du Triangle de Gonesse !
Le CPTG appelle à une forte mobilisation en mai-juin pour les prochaines actions à mener lors de l'enquête publique.

« Les pesticides tuent » : Plus d'un millier de personnes ont manifesté à Paris pour un « Printemps bruyant »

Samedi 5 avril, à Paris, au départ du Muséum National d'Histoire Naturelle à un peu plus de 14h30 et en direction du ministère de la Santé, une grande marche dénommée "Printemps bruyant" a réuni scientifiques, écologistes, élu·es, citoyen·nes et un collectif d'une centaine d'associations à l'appel d'Extinction Rébellion et des Scientifiques en Rébellion. Il s'agissait de s'opposer à l'usage des pesticides et dénoncer la destruction du vivant et les maladies provoquées par l'usage agricole massif de ces produits chimiques.

Plus d'un millier de manifestant.es a marché dans une ambiance festive au rythme de la batucada, sous un soleil ardent de printemps préfigurant les chaleurs estivales, arborant des bannières colorées et des banderoles aux slogans sans équivoque : "Les pesticides tuent", "Plus de chants dans les champs", "Pesticides, la peste d'ici".

Le CPTG était présent sous la bannière « Qui sème le béton aura bientôt la dalle » !
Toustes ensemble pour dénoncer la destruction massive de la biodiversité et du vivant !



Nous avons pu croiser la route de plusieurs élu-es : Sandrine Rousseau, députée de Paris (groupe Écologiste et Social), Marie Toussaint, députée européenne Les Écologistes, Benoît Biteau, député de Charente-Maritime (groupe Écologiste et Social) – photo gauche ci-dessous - Cédric Villani, conseiller du 14ème arrondissement, ancien député de l'Essonne (EÉLV) et actuellement président de la Fondation de l'Écologie politique – photo droite ci-dessous.



Manifestation haute en sons et en couleurs, le « Printemps bruyant » portait bien son nom * : coassement des grenouilles, gazouillis d'oiseaux, chant des grillons... les sons de la Nature nous rappelaient la douceur des souvenirs d'enfance, comme par « enchantement ».

Nombre de manifestant-es, collier de fleurs en bandoulière, masques d'animaux (les membres du CPTG présent-es arboraient des masques d'oiseaux et, pour l'une d'entre nous, une belle tenue printanière) s'étaient déguisé-es, les un-es en abeilles, les autres en macareux, certain-es arborant sur leur dos d'immenses poissons en carton ou tenant des drapeaux multicolores illustrés de dessins d'insectes menacés d'extinction (libellules, lucioles...).



A mi-parcours, juste derrière le cimetière du Montparnasse, tous et toutes les manifestant·es se sont allongé·es sur le sol pour un « die-in » (simulation de la mort) de toute la biodiversité et du vivant. Un peu plus loin, le cortège s'est arrêté pour laisser parader les « Red Rebels », ces activistes silencieuses, toutes de rouge vêtues, symbolisant le sang des espèces éteintes.

Pour rappel : le rassemblement intervient deux jours avant la journée mondiale de la santé et avant que l'Assemblée nationale n'examine fin mai une proposition de loi adoptée au Sénat à l'instigation du sénateur Laurent Duplomb (Les Républicains), auteur de la très contestée proposition de loi du même nom pour « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », sous la pression d'une partie du monde agricole.

Celle-ci viserait à ré-autoriser par dérogation l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes interdit en France depuis 2018 en raison de sa toxicité pour les pollinisateurs, comme les autres néonicotinoïdes, mais permis ailleurs en Europe.

En France, 30% des oiseaux de milieux agricoles ont disparu en 30 ans, selon une autre étude de 2021**. Selon la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité IPBES (le « GIEC - Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat - de la biodiversité »), les pollutions sont l'une des cinq grandes causes de l'effondrement du vivant dans le monde, avec la destruction des habitats et le changement climatique.



Alouette des champs présente sur le Triangle – espèce non protégée, pourtant figurant sur la liste rouge des espèces menacées en France à cause des pesticides dans les champs

L'Alouette des champs est emblématique du déclin des oiseaux communs en milieux agricoles.

Le CPTG sera particulièrement attentif au parcours de cette proposition de loi et mettra toute sa détermination pour s'y opposer***.

Les collectifs co-organisateur·s de la marche du « Printemps bruyant » - Extinction Rébellion et Scientifiques en Rébellion - souhaiteraient pérenniser ce grand événement contre les pesticides sur les prochaines années.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine : le prochain « Printemps bruyant » aura lieu le 4 avril 2026.

* en référence au livre « Printemps silencieux » (publié en 1962) de Rachel Carson, l'une des premières chercheuses à avoir alerté sur le rôle des pesticides dans la disparition des êtres vivants.

**<https://www.mnhn.fr/fr/actualites/pres-de-30-d-oiseaux-en-moins-en-30-ans-dans-les-villes-et-les-campagnes-francaises>

*** <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/DLR5L17N50819#SN1>

Contacts

CPTG : Bernard LOUP
ouiauxterresdegonesse@gmail.com

06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse.fr

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

[FAIRE UN DON](#)

[ADHÉREZ](#)

**Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG 34 rue Gambetta 95400 Villiers le Bel



Orchys pyramidalis – photo prise sur le Triangle en mars 2021